

AMAP Croix-Luizet
 Association Loi 1901
Contrat d'engagement mutuel

Ce contrat est organisé par l'AMAP Croix-Luizet et est régi par les statuts et le règlement intérieur de l'Association.

Il est établi **ENTRE** :

ET :

GAEC de la Cordière-Dalivoy représenté par Marie ARCAN <i>Eleveur d'agneaux et de porcs</i> 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY <i>Dénoté LE PRODUCTEUR</i> Demeurant : <i>Dénoté le Membre Adhérent</i>
---	--

Engagement réciproque

Le Producteur s'engage à fournir **un panier mensuel de viande et de charcuterie**, mélange agneau et porc, et à respecter les règles de l'agriculture biologique et paysanne. La nourriture produite par le Producteur est cultivée suivant les méthodes de l'agriculture paysanne et naturelle. Le fourrage ainsi que les céréales achetées sont sélectionnés non OGM.
 Le Producteur s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus.
 Le Membre Adhérent s'engage à acheter **6 paniers** en acceptant les conséquences des aléas climatiques ou autres pouvant avoir un impact sur la qualité ou la quantité des produits du panier.

Paniers proposés (contenu et prix)

Cinq types de paniers sont proposés

Assortiment	Poids	Prix unitaire
Agneau + porc	Entre 1,5kg et 1,6 kg	24€
Agneau + porc	Entre 2,3kg et 2,4kg	35€
100% agneau	Entre 2,3kg et 2,4kg	40€
100% porc	Entre 2,3kg et 2,4kg	32€
Agneau + porc	Entre 3,4kg et 3,5 kg	50,50€

Le Producteur propose également des paniers d'abats

Foie d'agneau (tranche d'environ 150 g)	18€/kg
Rognon d'agneau	1€/pièce
Boudin (portion d'environ 200 g)	13€/kg

Durée du contrat et dates de livraisons

Saison 2015-2016 : le contrat débute le 01/10/15 et se termine le 31/03/16.

Les dates de livraisons sont préalablement définies selon le calendrier (page 2) que les deux parties s'engagent à respecter.

Modalités de livraison

Les livraisons sont effectuées exclusivement à la Maison du Citoyen, 67 rue Octavie, les jeudis soirs entre 19 et 20 heures.

Toutefois en accord avec le Producteur, le Conseil d'Administration peut modifier exceptionnellement le lieu, le jour ou l'horaire de livraison.

En cas d'impossibilité pour le Producteur d'assurer une livraison, le Conseil d'Administration de l'AMAP Croix-Luizet et les membres Référents rechercheront, dans le respect des parties et de l'éthique de l'AMAP, une solution compensatrice.

En cas d'impossibilité pour le Membre Adhérent de respecter le calendrier et de venir récupérer sa commande, les membres chargés de la distribution disposeront des paniers restants. Aucun panier ne sera remboursé.

Rupture de contrat

Ce contrat peut-être interrompu unilatéralement par le Membre Adhérent si, et seulement si, un remplaçant est trouvé immédiatement dans la liste des autres membres adhérents de l'AMAP de sorte que le producteur ne soit pas pénalisé financièrement.

Ce contrat peut-être interrompu bilatéralement à tout moment. En cas de désaccord, c'est au Conseil d'Administration de l'AMAP de trancher.

Choix des paniers

Agneau + Porc 24€ 35€ 50,50€

100% agneau 40€

100% porc 32€

Nombre de portions : (pour les paniers à 24€, le nombre de portions est limité à 3)

Calendrier (pour info, le calendrier de l'Amap est en ligne sur le site Internet "<http://croix-luizet.eu/amap>")

	Viande	Foie d'agneau	Boudin	Rognon d'agneau
22/10/15	X			
19/11/15	X			
17/12/15	X			
28/01/16	X			
25/02/16	X			
17/03/16	X			

Indiquer la quantité d'abats (nombre de parts ou poids total) sur le calendrier et la (ou les) dates de livraison souhaitées.

Règlement

	Nombre de paniers	Prix unitaire	Prix total
Viande	6€€
Foie d'agneau <i>(préciser la quantité totale commandée sur la saison)</i> kg	18€/kg€
Rognon d'agneau <i>(préciser la quantité totale commandée sur la saison)</i>	... pièce(s)	1€/pièce€
Boudin <i>(préciser la quantité totale commandée sur la saison)</i>	kg	13€/kg	€
Montant total du contrat		€

Le règlement se fait par chèque à l'ordre de GAEC de la Cordière
Possibilité de payer en 3 fois (montant du contrat divisé par 3)

Chèque n° Banque Montant débité en début de contrat
Chèque n° Banque Montant débité en décembre 2015
Chèque n° Banque Montant débité en février 2016

Signature
Le Producteur Marie Arcan
« bergeriedelacordiere@gmail.com »
« www.bergeriedelacordiere.fr », 06 88 44 71 39
Pour le GAEC de la Cordière-Dalivoy

Signature
Le Membre Adhérent
Numéro tél. :